

Commune de MONTMEYRAN
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D180301-09

L'an deux mille dix-huit, le 1^{er} mars, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 février 2018

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET)

Secrétaire de séance : Hervé HODCENT

OBJET : Domaine – Servitude de passage au bénéfice de VRA

Vu le code général des propriétés des personnes publiques,

Considérant que Valence Romans agglo détient la compétence assainissement,

Considérant la nécessité d'établir une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées sur deux parcelles appartenant à la commune et se trouvant toutes deux à Franconnet,

Considérant qu'il s'agit des parcelles :

- ZD 192 d'une surface de 18 a 73 ca

- ZD 195 d'une surface de 19 a 10 ca,

Considérant que tous les frais, droits et émoluments seront supportés par l'intercommunalité.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'autoriser le maire à signer tous actes afférents.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	17
Conseillers-ères représenté-e-s	1
Ayant voté pour	18
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e	0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 2 mars 2018

Le Maire,